

2

AGRICULTURE ET PÊCHES

JARDINERIE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

RAPPORT D'ANALYSE DE
SITUATION DE TRAVAIL

**AGRICULTURE
ET PÊCHE**

**JARDINERIE ET
AMÉNAGEMENT
PAYSAGER**

RAPPORT D'ANALYSE
DE SITUATION DE
TRAVAIL

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 99-0280

ISBN 2-550-35758-2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

LISTE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

L'atelier d'analyse de situation de travail (AST) des *ouvrières et ouvriers horticoles* s'est tenu à Montréal les 24, 25 et 26 mars 1999. Nous remercions les personnes suivantes de leur participation, et tenons à souligner particulièrement la contribution attentive des ouvrières et ouvriers, qui ont précisé avec générosité la nature de leur travail.

Personnes exerçant la fonction d'ouvrière et ouvrier horticole

M. Éric Bilodeau, ouvrier horticole, *Décor Jardin*, Saint-Dominique
M^{me} Hélène Biron, ouvrière horticole, *Aménagement Côté Jardin*, Montréal
M. Réjean Dubé, ouvrier horticole, *Michel Martel Paysagiste inc.*, Repentigny
M^{me} Maryse Dupont, vendeuse et ouvrière horticole, *Pépinière Abbotsford*, Saint-Paul-d'Abbotsford
M. Normand Hébert, sculpteur-paysagiste, *Greenfield Park*
M. Jean-Louis Levert, ouvrier horticole, *Le Vert Paysage*, Saint-Faustin
M. Christian Proulx, paysagiste, *Saint-Grégoire de Bécancour*
M. Yoland Viau, paysagiste spécialisé, *Pro-Gazon*, Montréal

M^{me} Lynda Ayot, ouvrière horticole, *Jardin botanique de Montréal*, Montréal
M^{me} Anne Côté, ouvrière horticole, *Ville de Montréal*, Montréal
M. Donald Ouellette, ouvrier horticole, *Les Jardins de Métis*, Grand-Métis
M^{me} Germaine Venne, ouvrière horticole, *Urgel Bourgie*, Auteuil

M^{me} Guylaine Hébert, vendeuse-conseil, *Réno-Dépôt*, Longueuil
M^{me} Claire Lafond, vendeuse-conseil, *Gauthier Fleurs et Jardins*, Saint-Célestin
M^{me} Lise Lavoie, vendeuse-conseil, *W.H. Perron*, Saint-Constant

Observateurs et observatrices

Personne représentant le milieu du travail

M^{me} Christiane Vaillancourt, Institut québécois des ressources humaines en horticulture (IQRHH)

Personnes représentant les établissements de formation

M. Marc Bolduc, enseignant, *Centre de formation professionnelle du Trait-Carré*, Charlesbourg
M^{me} Pierrette Bouchard, École de formation professionnelle, *Commission scolaire de Saint-Hyacinthe*
M^{me} Madeleine Clément, conseillère pédagogique, *Commission scolaire des Laurentides*
M^{me} Ginette Lefebvre, enseignante, *Centre Le Flores*, Saint-Jovite
M^{me} Christiane Perron, enseignante, *Centre régional intégré de formation agricole (CRIFA)*, Coaticook

Personne représentant le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

M. Ghislain Fournier, *Direction du développement de la main-d'oeuvre et du bioalimentaire*, MAPAQ

Personnes représentant le ministère de l'Éducation (MEQ)

Responsable du secteur

M^{me} Josée Roy, responsable du secteur Agriculture, Direction générale de la formation professionnelle et technique, MEQ

Personnes-ressources

M. André Adan, conseiller technique en élaboration de programmes, secrétaire de la rencontre

M^{me} Jocelyne Lavoie, conseillère technique en élaboration de programmes, animatrice de la rencontre

TABLE DES MATIÈRES

1	DESCRIPTION GENERALE DE LA PROFESSION	1
1.1_	Définition	1
1.2_	Conditions de travail	2
1.3_	Conditions d'entrée sur le marché du travail	4
1.4_	Cheminement de carrière	4
1.5_	Incidences à prévoir	5
2	PROCESSUS DE TRAVAIL.....	7
2.1	Présentation des tâches, des opérations et des sous-opérations inventoriées lors de l'atelier d'analyse de situation de travail.....	7
2.2	Synthèse du processus de travail	23
2.3	Classification des tâches selon leur degré de fréquence, d'importance et de complexité.....	23
3	CONDITIONS D'EXECUTION ET CRITERES DE PERFORMANCE.....	28
4	HABILETES ET COMPORTEMENTS	40
4.1	Habiletés générales	40
4.2	Connaissances scientifiques et habiletés techniques	40
4.3	Habiletés psychomotrices et perceptuelles	42
4.4	Qualités personnelles	42
5	SUGGESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA FORMATION	44
ANNEXE 1 :	Outils, équipement et produits nécessaires pour exécuter la tâche 2.....	46
ANNEXE 2 :	Outils, équipement et produits nécessaires pour exécuter la tâche 6.....	48
ANNEXE 3 :	Outils, équipement et produits nécessaires pour exécuter la tâche 8.....	50

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PROFESSION

1.1 Définition

La fonction de travail d'ouvrière qualifiée et d'ouvrier qualifié en services horticoles s'exerce dans divers milieux : dans les administrations publiques ou privées ayant à gérer des parcs, des espaces verts, des jardins, des cimetières, des terrains de golf; des entreprises paysagistes; des entreprises de production horticole offrant des services-conseils; des commerces spécialisés en jardinerie; des magasins à grande surface ayant un rayon spécialisé en horticulture.

L'entretien des parcs et espaces verts, la réalisation d'aménagements paysagers et la vente-conseil dans un commerce de détail horticole sont les trois principaux champs où s'exerce la fonction de travail.

Les travaux d'entretien des parcs et espaces verts comportent des travaux de culture, d'entretien ou de multiplication de végétaux, ainsi que la réalisation de plates-bandes, de massifs, de mosaïques, de jardinières et d'autres types de décoration florale. Le travail de l'ouvrière qualifiée ou de l'ouvrier qualifié en services horticoles s'exerce ici le plus souvent sous le titre de jardinière ou jardinier. Il consiste généralement à préparer les sols, à semer, à planter et à entretenir des végétaux, à préparer et à appliquer des solutions de produits phytosanitaires et à réaliser des aménagements paysagers.

Les travaux de réalisation d'aménagements paysagers consistent à structurer le terrain, à installer des infrastructures, à planter diverses espèces végétales, à réaliser des arrangements floraux puis à effectuer l'entretien saisonnier de l'aménagement réalisé. Le travail de l'ouvrière qualifiée ou de l'ouvrier qualifié en services horticoles s'exerce ici le plus souvent sous le titre d'ouvrière paysagiste ou ouvrier paysagiste. Il consiste généralement à participer aux opérations d'excavation et de nivellement du terrain, à l'installation des systèmes de drainage, d'irrigation et d'éclairage, à effectuer le pavage, le montage de murets ou d'autres types de structures (clôture, pergola, rocaille, bassin, etc.), à planter, installer et entretenir divers types de végétaux et à réaliser des arrangements floraux.

Dans le commerce de détail, le travail de l'ouvrière qualifiée ou de l'ouvrier qualifié en services horticoles s'exerce le plus souvent sous le titre de vendeuse-conseil ou vendeur-conseil spécialisé en services horticoles. Il consiste généralement à recevoir la marchandise et à présenter des produits horticoles vivants ou inertes, à entretenir des végétaux extérieurs et intérieurs, à surveiller et entretenir un espace de vente assigné (annuelles, vivaces, arbustes, etc.), à analyser les besoins de chaque cliente ou client et à y répondre par l'information, la vente d'un produit horticole ou la référence à d'autres spécialistes, à participer aux opérations générales d'un commerce de détail, notamment le contrôle d'inventaire, le contrôle des ventes et l'analyse des besoins de la clientèle.

1.2 Conditions de travail

Conditions physiques

Le travail de l'ouvrière qualifiée ou de l'ouvrier qualifié en services horticoles comporte beaucoup de tâches qui sont exécutées à l'extérieur, dans des conditions saisonnières et météorologiques diverses. D'autres tâches, accomplies à l'intérieur de serres, demandent une adaptation à des conditions de température et d'humidité contrôlées.

Selon le contexte, le travail exige la manipulation de divers outils de jardinage ou la conduite de divers types d'équipement mécanique.

La combinaison de l'endurance physique et de techniques ergonomiques est requise pour faire face aux situations spécifiques de chargement, de déchargement ou de déplacement de matériaux horticoles vivants et inertes, et aux situations saisonnières intenses de plantation, de multiplication ou de transplantation de végétaux.

Saisons

Le travail en services horticoles se déroule généralement selon un cycle de sept à huit mois échelonnés du 15 avril au 15 novembre ou au 15 décembre, selon le cas. Certains employeurs offrent à leurs ouvrières et ouvriers la possibilité de compléter un cycle annuel de douze mois de travail en participant, selon le cas, à des opérations de déneigement, à l'entretien d'aménagements intérieurs, à des travaux de production en serre ou à la conception de plans types d'aménagements.

En période horticole, les travaux sont de type saisonnier ou continu. Chaque saison comporte des travaux spécifiques : ouverture et fermeture des jardins, plantation des annuelles, protection hivernale; division des vivaces; plantation des bulbes; etc. L'entretien et le suivi comportent notamment les travaux récurrents d'irrigation, d'aération du sol, d'amendement, de fertilisation et de traitement phytosanitaire.

Chez les paysagistes, la gestion par projet impose ses propres rythmes et échéanciers à l'intérieur de la saison horticole.

Horaires

La courte période horticole et le cycle saisonnier des travaux imposent des horaires exigeants à tous les travailleuses et travailleurs de ce domaine.

La journée de travail de l'ouvrière qualifiée et de l'ouvrier qualifié en services horticoles s'étire souvent de 7 heures à 19 heures et comporte parfois des travaux d'irrigation effectués de nuit.

La semaine de travail de l'ouvrière qualifiée et de l'ouvrier qualifié en services horticoles est généralement de 40 heures en milieu municipal et de 40 à 45 heures dans le commerce de détail, mais elle peut varier de 55 à 70 heures dans les entreprises paysagistes.

Travail d'équipe

L'ouvrière qualifiée et l'ouvrier qualifié en services horticoles travaillent le plus souvent en coordination avec d'autres personnes ayant à intervenir à divers titres sur les mêmes projets ou dans les mêmes activités.

Dans le secteur public municipal, l'organisation du travail est très précise. L'ouvrière qualifiée et l'ouvrier qualifié travaillent toujours en équipe, sous la direction d'un architecte paysagiste.

Mais de nombreuses municipalités confient le travail d'aménagement paysager et d'entretien horticole à des entreprises privées. L'ouvrière qualifiée et l'ouvrier qualifié y travaillent aussi en équipe, sous la direction d'un contremaître ou d'une contremaîtresse.

Selon le projet à réaliser, une coordination est nécessaire entre les ouvrières ou ouvriers, les opératrices ou opérateurs de machinerie lourde, les livreuses ou livreurs, les ouvrières ou ouvriers de la construction, les plombières ou plombiers, les électriciennes ou électriciens et divers autres fournisseurs de produits ou de services.

Syndicalisation

Une organisation syndicale existe en milieu municipal (personnel des services municipaux et des sociétés paramunicipales) et dans certains magasins à grande surface (pour les conseillères-vendeuses et conseillers-vendeurs). Ailleurs, on ne relève pas de présence syndicale.

Réglementation sectorielle

Plusieurs associations regroupent les employeurs et le personnel professionnel de l'horticulture ornementale, et celles-ci sont notamment représentées au sein de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec. Mais le métier d'ouvrière qualifiée ou d'ouvrier qualifié en services horticoles n'est régi par aucune réglementation professionnelle.

Toutefois, la personne qui l'exerce doit être sensibilisée aux lois et règlements qui s'appliquent aux situations de travail où elle aura à exercer son métier. Il faut notamment penser à la législation et à la réglementation encadrant :

- l'urbanisme et l'aménagement du territoire;
- l'application des pesticides;
- la régie des métiers de la construction;
- la régie de la santé et de la sécurité au travail.

1.3 Conditions d'entrée sur le marché du travail

Les exigences des employeurs varient selon les milieux de travail et les champs d'activité.

Les administrations publiques (notamment le milieu municipal) exigent généralement de leur nouveau personnel une *formation professionnelle* de base dans le domaine horticole (DEP ou DEP suivi d'une ASP). Certaines administrations du milieu montréalais recherchent des candidates ou candidats avec une *formation technique* en horticulture (DEC). D'autres administrations, en région, engagent plutôt des personnes avec une formation secondaire générale et une expérience attestée en horticulture.

Dans les entreprises privées, l'exigence d'une formation scolaire en horticulture n'est pas le critère principal d'embauche. La connaissance des végétaux acquise sur le terrain, l'expérience comme manoeuvre au sein de l'entreprise ou ailleurs, les qualités personnelles et l'habileté manuelle influencent davantage l'employeur.

Mais l'évolution du marché et l'exigence croissante de la clientèle militent pour que les employeurs exigent une qualification de leurs ouvrières et ouvriers.

1.4 Cheminement de carrière

La carrière d'une ouvrière qualifiée ou d'un ouvrier qualifié en services horticoles passe par des étapes plus nombreuses en milieu municipal qu'en milieu privé.

Dans le domaine municipal, le cheminement type permet à la personne intéressée d'accéder successivement aux emplois suivants :

aide-jardinière → jardinière → jardinière en charge → horticultrice → contremaîtresse
ou
aide-jardinier → jardinier → jardinier en charge → horticulteur → contremaître

Dans les entreprises paysagistes, les cheminements les plus souvent décrits sont les suivants :

manoeuvre → ouvrier-journalier ou ouvrière-journalière → contremaître ou contremaîtresse
ou
manoeuvre → opérateur ou opératrice → chef d'équipe

Dans le commerce de détail, le cheminement type permet d'occuper successivement les emplois suivants :

commis → conseiller-vendeur → adjoint au gérant → gérant → acheteur
ou
commis → conseillère-vendeuse → adjointe à la gérante → gérante → acheteuse

1.5 Incidences à prévoir

Le marché de l'aménagement paysager connaît ses modes, et les ouvrières qualifiées et ouvriers qualifiés en services horticoles sont poussés à s'adapter à un cycle très rapide de demandes de nouveaux produits, exigeant chaque fois son propre type de compétences : taupières, mosaïques, bassins, éclairage, etc.

En ce qui concerne le travail lui-même, les changements prévisibles viendront des tendances suivantes :

- une plus grande sensibilisation aux nouvelles approches environnementales;
- la mise au point de produits fertilisants et phytosanitaires plus fins et plus naturels;
- la standardisation des produits et services dans certains créneaux de marchés;
- une offre de service du type « clés en main » avec impartition du travail entre plusieurs entreprises de sous-traitance et travailleuses ou travailleurs autonomes;
- un effort de consolidation des emplois par la polyvalence du personnel et la diversification des offres de l'entreprise;
- un accès à des outils informatiques de communication pour la recherche, la conception et la mise en marché;
- l'implantation de systèmes assistés par ordinateur pour gérer des fonctions comme l'irrigation et l'éclairage;
- le développement de l'environnement informatique dans le commerce de détail pour la gestion des stocks et la gestion des ventes.

2 PROCESSUS DE TRAVAIL

On trouvera, dans les pages qui suivent, la liste des douze tâches qui décrivent la fonction de travail de l'ouvrière qualifiée ou de l'ouvrier qualifié en services horticoles, telles qu'elles ont été déterminées au cours de l'atelier d'analyse de situation de travail tenu à Montréal les 24, 25 et 26 mars 1999.

Ces tâches correspondent aux principales activités du métier. À chaque tâche correspond une liste d'opérations ou d'actions effectuées par les personnes dans leur travail. Certaines de ces opérations ont été détaillées en sous-opérations.

2.1 Présentation des tâches, des opérations et des sous-opérations inventoriées lors de l'atelier d'analyse de situation de travail

1 Concevoir des plans d'aménagements résidentiels

- 1.1 S'informer des besoins de la cliente ou du client
 - 1.1.1 Évaluer sa personnalité
 - 1.1.2 Porter attention à ses attentes
 - 1.1.3 Établir un climat de confiance
 - 1.1.4 Cerner ses goûts
 - 1.1.4.1 Style d'aménagement souhaité
 - 1.1.4.2 Couleurs préférées
 - 1.1.4.3 Plantes souhaitées
 - 1.1.5 Déterminer le budget alloué
 - 1.1.6 Demander le certificat de localisation
- 1.2 Faire un relevé du terrain (s'il y a lieu)
 - 1.2.1 Examiner les lieux
 - 1.2.1.1 Repérer les fils électriques
 - 1.2.1.2 Repérer les zones ombragées
 - 1.2.1.3 Évaluer l'ensoleillement
 - 1.2.1.4 Situer les points cardinaux
 - 1.2.2 Analyser la nature du sol (argile; sable)
 - 1.2.3 Mesurer la maison
 - 1.2.3.1 Localiser fenêtres, gouttières et ouvertures du sous-sol
 - 1.2.4 Mesurer le terrain
 - 1.2.4.1 Repérer la pente d'égouttement
 - 1.2.5 Examiner les végétaux en place
 - 1.2.5.1 Faire le repérage des arbres existants
 - 1.2.5.2 Faire l'inventaire des autres végétaux existants
 - 1.2.6 Prendre des photos des lieux

- 1.3 Tracer une ébauche
 - 1.3.1 Mettre le terrain à l'échelle
 - 1.3.2 Représenter, au bon emplacement, la maison et les infrastructures (trottoir, piscine, cabanon, s'il y a lieu)
 - 1.3.3 Déterminer l'emplacement des plates-bandes et du patio (s'il y a lieu)
 - 1.3.4 Ébaucher un concept
- 1.4 Proposer le concept à la cliente ou au client
 - 1.4.1 Expliquer les grandes lignes du concept
 - 1.4.2 Vérifier s'il y a des modifications à apporter
 - 1.4.3 Faire approuver le concept par la cliente ou le client
- 1.5 Faire le plan
 - 1.5.1 Tracer les lignes
 - 1.5.2 Choisir les végétaux
 - 1.5.3 Déterminer les niveaux du terrain
 - 1.5.4 Faire une estimation des coûts

2 Produire des végétaux en pépinière

- 2.1 Multiplier les végétaux
 - 2.1.1 Effectuer le bouturage
 - 2.1.1.1 Effectuer le prélèvement
 - 2.1.1.2 Sélectionner et couper le bourgeon acceptable
 - 2.1.1.3 Appliquer l'hormone d'enracinement
 - 2.1.1.4 Appliquer la technique de plantation appropriée
 - En été, planter en champ
 - En hiver, choisir le mode approprié de conservation
 - Ensacher avec tourbe et fongicide
 - Entreposer au réfrigérateur pour l'hiver
 - Planter au printemps
 - 2.1.2 Effectuer la division des vivaces
 - 2.1.2.1 Sectionner le pied en deux morceaux ou plus
 - 2.1.2.2 Remettre en pot (automne)
 - 2.1.2.3 Planter en champ (printemps)
 - 2.1.3 Effectuer les greffes
 - 2.1.3.1 Récolter la partie à greffer
 - 2.1.3.2 Préparer le greffon et la greffe
 - 2.1.3.3 Greffer
 - Assembler en respectant les vaisseaux des végétaux
 - Attacher le tout avec une bande élastique et la pâte de greffage

- 2.2 Préparer les sols de plantation
 - 2.2.1 Désherber
 - 2.2.2 Retourner le sol
 - 2.2.3 Amender le sol
- 2.3 Préparer les terreaux de plantation
 - 2.3.1 Mélanger le terreau maison
 - 2.3.2 Amender le terreau
- 2.4 Entretenir et former les végétaux
 - 2.4.1 Effectuer la taille de formation selon la structure de ramification visée
- 2.5 Entretenir les infrastructures, la machinerie et l'équipement
 - 2.5.1 Effectuer les opérations d'entretien de l'équipement
 - 2.5.1.1 Installer soigneusement la pellicule de plastique protégeant le tunnel ou la serre
 - 2.5.1.2 Contrôler l'environnement sous le tunnel ou dans la serre
 - Contrôler la ventilation
 - Contrôler la température
 - Contrôler la luminosité
 - 2.5.1.3 Vérifier quotidiennement l'état des infrastructures
 - Détecter les bris, déchirures et autres dommages
 - Réparer ou aviser le supérieur ou la supérieure, s'il y a lieu
 - 2.5.2 Effectuer quotidiennement les opérations d'entretien de l'équipement
 - 2.5.2.1 Vérifier le niveau d'huile
 - 2.5.2.2 Vérifier le niveau d'antigel
 - 2.5.2.3 Vérifier le niveau de carburant
 - 2.5.3 Effectuer les opérations d'entretien de l'équipement
 - 2.5.3.1 Effectuer l'aiguisage régulier
 - 2.5.3.2 Nettoyer et désinfecter les outils
 - 2.5.3.3 Vérifier le niveau d'huile et de carburant du petit outillage mécanique
- 2.6 Faire le suivi des cultures¹
 - 2.6.1 Arroser

1. Le suivi de culture est une opération qui complète les travaux de plusieurs tâches. Si cela n'est pas précisé, chaque fois qu'un suivi de culture sera indiqué, il faudra comprendre qu'il s'agit, généralement, des sous-opérations suivantes : arroser, nettoyer, fertiliser, effectuer le traitement phytosanitaire, biner, aérer, amender le sol et recycler pour le compostage.

- 2.6.2 Fertiliser
- 2.6.3 Effectuer la taille de nettoyage
 - 2.6.3.1 Enlever les feuilles mortes
 - 2.6.3.2 Enlever les branches brisées
 - 2.6.3.3 Éliminer les gourmands
- 2.6.4 Biner
- 2.6.5 Désherber
- 2.6.6 Sarcler
- 2.6.7 Dépister les pathologies visibles à l'oeil nu
 - 2.6.7.1 Dépister les carences
 - 2.6.7.2 Dépister les insectes
 - 2.6.7.3 Dépister les maladies
 - 2.6.7.4 Alerter son supérieur ou sa supérieure, s'il y a lieu
- 2.6.8 Rempoter
- 2.7 Effectuer les opérations d'entreposage hivernal
- 3 Produire des végétaux en serre**
 - 3.1 Faire le calendrier des semis
 - 3.1.1 Vérifier le budget alloué
 - 3.1.2 Commander les semences
 - 3.1.2.1 Choisir les semences dans les catalogues
 - 3.1.2.2 Commander selon le budget
 - 3.1.2.3 Vérifier la conformité des semences reçues (réclamer les ajustements, s'il y a lieu)
 - 3.1.3 Planifier les semis
 - 3.1.3.1 Fixer la date de semis pour chaque espèce
 - 3.1.3.2 S'assurer de la faisabilité en établissant un brouillon de calendrier
 - 3.1.3.3 Établir et faire connaître le tableau des semis
 - 3.1.4 Commander le terreau et les plateaux à semis (caissettes)
 - 3.1.5 Commander les étiquettes
 - 3.1.6 Vérifier et réparer l'équipement, s'il y a lieu
 - 3.1.7 Commander les engrais et les pesticides
 - 3.1.8 Planifier l'organisation de l'espace
 - 3.2 Préparer le milieu de travail
 - 3.2.1 Choisir la ou les tables
 - 3.2.2 Nettoyer et désinfecter les outils et les lieux
 - 3.2.3 Épandre le terreau dans les plateaux ou les caissettes
 - 3.2.4 Arroser légèrement

- 3.3 Faire les semis
 - 3.3.1 Consulter le tableau des semis
 - 3.3.2 Préparer le semoir
 - 3.3.3 Semer

- 3.3.4 Recouvrir la semence
- 3.3.5 Étiqueter les plateaux
- 3.3.6 Arroser
- 3.3.7 Installer les plateaux sur la table assignée
- 3.3.8 Contrôler régulièrement le climat de la serre
- 3.3.9 Faire le suivi de culture
- 3.4 Étiqueter les plants
- 3.5 Repiquer les plants
 - 3.5.1 Consulter le calendrier des semis
 - 3.5.2 Choisir une méthode de travail efficace (selon les directives propres à l'entreprise)
 - 3.5.3 Préparer le lieu de travail
 - 3.5.4 Vérifier la machinerie
 - 3.5.5 Préparer le terreau et les plateaux
 - 3.5.6 Repiquer
 - 3.5.7 Arroser
 - 3.5.8 Étiqueter
 - 3.5.9 Installer les plateaux aux places assignées
 - 3.5.10 Contrôler régulièrement le climat de la serre
 - 3.5.11 Faire le suivi de culture
- 3.6 Fertiliser
 - 3.6.1 Établir un programme de fertilisation
 - 3.6.2 Déterminer la nature du produit à appliquer
 - 3.6.3 Vérifier l'état de l'équipement
 - 3.6.4 Préparer le mélange (composition et calcul des proportions de la « bouillie »)
 - 3.6.5 Appliquer le fertilisant (selon directives du fabricant)
- 3.7 Appliquer les régulateurs de croissance
- 3.8 Arroser
- 3.9 Contrôler le climat de la serre
- 3.10 Contrôler les maladies
- 3.11 Pincer les plants
- 3.12 Entretenir les infrastructures et l'équipement
 - 3.12.1 Vérifier le système d'arrosage (filtre, pompe, tuyauterie, pression)
 - 3.12.2 Vérifier le système de ventilation (moteurs, toit ouvrant, tube de ventilation,

- ventilateur, volets)
- 3.12.3 Vérifier le système de chauffage (fournaise, tables chauffantes, génératrice)
- 3.12.4 Vérifier les systèmes mécaniques (tapis roulant, monorail, etc.)
- 3.12.5 Vérifier les installations de protection (polythène, déchirures, etc.)
- 3.12.6 Chauler ou installer des ombrières, s'il y a lieu
- 3.13 Faire le suivi de culture
 - 3.13.1 Arroser
 - 3.13.2 Fertiliser
 - 3.13.3 Détecter insectes et maladies
 - 3.13.4 Effectuer le traitement phytosanitaire
 - 3.13.5 Nettoyer
 - 3.13.6 Désherber
 - 3.13.7 Distancer les plants
 - 3.13.8 Pincer les plants
 - 3.13.9 Contrôler le climat
- 4 Planter des herbacées**
 - 4.1 Prendre les directives
 - 4.1.1 Lire le plan
 - 4.2 Préparer l'outillage (corde, piquets, balai japonais, balai, truelle) et les vêtements de protection
 - 4.3 Se procurer les caissettes
 - 4.3.1 Vérifier l'humidité du sol
 - 4.3.2 S'assurer de la qualité des plants
 - 4.4 Préparer le terrain
 - 4.4.1 Amender le sol (engrais granulaire, fumier ou compost)
 - 4.5 Tracer la plate-bande
 - 4.5.1 Nivelier le sol (râteau)
 - 4.5.2 Piqueter le sol (cordeau)
 - 4.6 Effectuer la plantation
 - 4.6.1 Disposer les plantes en respectant la distance recommandée
 - 4.6.2 Bien compacter le sol
 - 4.7 Biner
 - 4.8 Passer le coupe-bordure

4.9 Installer un paillis (si nécessaire)

4.10 Arroser les plantes

4.11 Faire le suivi de culture

5 Planter des arbres et des arbustes

5.1 Prendre les directives (liste, plan, etc.)

5.2 Préparer et vérifier l'outillage

5.2.1 Charger l végétaux de manière sécuritaire

5.2.2 Au besoin, appliquer un produit dessiccatif avant le transport

5.3 Localiser les fosses de plantation

5.4 Coordonner son travail avec les opératrices ou opérateurs de la machinerie

5.5 Excaver la fosse de plantation

5.6 Amender le sol

5.7 Effectuer la taille de formation

5.8 Planter l'arbre

5.8.1 Dépoter l'arbre en éliminant corde et jute sur le dessus de la motte

5.8.2 Arroser la fosse, s'il y a lieu

5.8.3 Stabiliser et fixer l'arbre droit

5.8.4 Fouler le sol

5.8.5 Façonner une cuvette

5.8.6 Installer un paillis (au besoin)

5.9 Tuteurer

5.10 Arroser

5.11 Faire le suivi de culture

6 Installer des matériaux inertes

- 6.1 Prendre les directives
 - 6.1.1 Prendre connaissance du profil et des besoins du client ou de la cliente
- 6.2 Consulter les plans
 - 6.2.1 Lire et interpréter le plan d'aménagement
 - 6.2.2 Établir le calendrier de livraison des matériaux
 - 6.2.3 Sélectionner l'équipement nécessaire à l'accomplissement des tâches
- 6.3 Piqueter le terrain
 - 6.3.1 Transférer les mesures du plan au chantier
 - 6.3.2 Installer les piquets
 - 6.3.3 Établir les niveaux à l'aide d'un niveau optique (« transit »)
- 6.4 Vérifier l'infrastructure
 - 6.4.1 Vérifier la présence de conduites ou de fils souterrains (électricité, téléphone, gaz, etc.)
 - 6.4.2 Vérifier la nature initiale des sols (argileux, sablonneux)
- 6.5 Préparer les fondations
 - 6.5.1 Excaver et déblayer
 - 6.5.2 Installer le matériel de drainage
 - 6.5.3 Installer les fondations de maçonnerie sans joints
 - 6.5.3.1 Installer les matériaux granulaires
 - 6.5.3.2 Compacter en respectant les niveaux indiqués par le piquetage
 - 6.5.4 Préparer les fondations de ciment
 - 6.5.4.1 Installer les coffrages de coulée (formes, « sonotube », etc.)
 - 6.5.4.2 Installer les armatures de fer, s'il y a lieu
 - 6.5.4.3 Décoffrer et remblayer (après coulée)
- 6.6 Effectuer les opérations de maçonnerie (après fondations)
 - 6.6.1 Construire un muret
 - 6.6.1.1 Recevoir et disposer les matériaux
 - 6.6.1.2 Monter le premier rang du muret et ajuster les différents niveaux
 - 6.6.1.3 Installer le drainage de plastique et la membrane géotextile
 - 6.6.1.4 Effectuer simultanément le montage, la coupe et le remblai de pierres inertes
 - 6.6.1.5 Installer et le coller le bloc de couronnement au niveau final
 - 6.6.1.6 Remblayer avec de la terre végétale et nettoyer les lieux
 - 6.6.2 Poser les bordures et le dallage
 - 6.6.2.1 Recevoir et disposer les matériaux

- 6.6.2.2 Effectuer simultanément la pose, l'ajustement et la coupe des bordures au niveau proposé sur le plan
- 6.6.2.3 Installer le lit de pose pour le pavé (poussière et nivellement)
- 6.6.2.4 Effectuer simultanément la pose, l'alignement et la coupe des dallages
- 6.6.2.5 Effectuer la séquence de compactage, de sablage et de nouveau compactage
- 6.6.3 Poser la pierre naturelle
 - 6.6.3.1 Recevoir et disposer les matériaux
 - 6.6.3.2 Sélectionner et installer le premier rang de pierres (assise)
 - 6.6.3.3 Installer le drainage de plastique et la membrane géotextile
 - 6.6.3.4 Effectuer simultanément le montage et le remblai granulaire (graduel)
 - 6.6.3.5 Remblayer avec de la terre végétale et nettoyer les lieux
- 6.6.4 Exécuter les travaux de maçonnerie
 - 6.6.4.1 Recevoir et disposer les matériaux
 - 6.6.4.2 Préparer les mortiers
 - 6.6.4.3 Effectuer simultanément la pose, l'assemblage et le nettoyage des éléments de maçonnerie
 - 6.6.4.4 Exécuter le façonnage des joints
 - 6.6.4.5 Remblayer avec de la terre végétale et nettoyer les lieux
- 6.7 Participer à des opérations de menuiserie
 - 6.7.1 Installer les ancrages sur fondations, s'il y a lieu
 - 6.7.2 Appliquer le traitement préservatif sur les coupes
 - 6.7.3 Installer les structures de bois (poutres, solives, planchers)
 - 6.7.4 Installer les accessoires (mains courantes, escaliers, jupe)
 - 6.7.5 Installer les tonnelles et les ponceaux
 - 6.7.6 Installer les clôtures (ancrages, structures et panneaux)
 - 6.7.7 Installer des murets de bois
 - 6.7.7.1 Mise à niveau des premiers rangs
 - 6.7.7.2 Drainage du mur
 - 6.7.7.3 Remblai progressif
 - 6.7.7.4 Traitement préservatif sur les coupes
- 6.8 Participer à l'installation des systèmes d'irrigation et d'éclairage
 - 6.8.1 Calculer et planifier les composants
 - 6.8.2 Creuser les tranchées
 - 6.8.3 Installer la tuyauterie, les gicleurs et le programmeur s'il s'agit d'irrigation
 - 6.8.4 Installer les lampes, le filage, les transformateurs et autres contrôles, s'il s'agit d'éclairage
 - 6.8.5 Vérifier le bon fonctionnement des systèmes

- 6.9 Installer un plan d'eau
 - 6.9.1 Planifier la forme et prévoir les pompes
 - 6.9.2 Planifier l'approvisionnement et le drainage de l'eau
 - 6.9.3 Préparer la fondation de sable pour recevoir la toile
 - 6.9.4 Installer la toile, poser les roches et colmater
 - 6.9.5 Installer la tuyauterie et les pompes
 - 6.9.6 Faire le recouvrement de finition de la toile
 - 6.9.7 Exécuter les plantations aquatiques et de rives
- 6.10 Installer une rocaille
 - 6.10.1 Planifier et localiser la rocaille d'après le plan
 - 6.10.2 Disposer les roches
 - 6.10.3 Exécuter les plantations de végétaux spécifiques
 - 6.10.4 Amender et fertiliser
 - 6.10.5 Faire le suivi de culture

7 Entretien des végétaux intérieurs

- 7.1 Établir le calendrier d'interventions, global et annuel
 - 7.1.1 Planifier, par écrit, les différentes sous-opérations, en fonction du temps, des matériaux et des services requis pour chaque plan
- 7.2 Tenir un agenda quotidien pour le suivi de culture
 - 7.2.1 Suivre les opérations effectuées et inscrire celles à venir
- 7.3 Faire le suivi de culture
 - 7.3.1 Nettoyer
 - 7.3.2 Biner
 - 7.3.3 Tailler
 - 7.3.4 Tourner les pots d'un demi-tour hebdomadairement
 - 7.3.5 Arroser
 - 7.3.6 Fertiliser
 - 7.3.7 Effectuer le traitement phytosanitaire, au besoin
 - 7.3.8 Rempoter, au besoin
 - 7.3.9 Remplacer les végétaux, au besoin

8 Entretien des aménagements paysagers extérieurs

- 8.1 Enlever les protections hivernales
 - 8.1.1 Enlever les clôtures, tuteurs, cônes, sacs de jute, membranes géotextiles et détacher les arbres
 - 8.1.2 Trier et réparer les matériaux mentionnés ci-dessus et les entreposer

- 8.2 Évaluer les dommages
 - 8.2.1 Faire un relevé des dégâts occasionnés par l'hiver
 - 8.2.2 Effectuer la taille de nettoyage nécessaire (bris de branches, branches mortes)
 - 8.2.3 Remplacer les végétaux morts
 - 8.2.4 Remplacer ou réparer les matériaux inertes
- 8.3 Nettoyer le terrain (au printemps et à l'automne)
 - 8.3.1 Balayer, râtelier, souffler, ramasser les débris (sur pelouses, plates-bandes et stationnements)
- 8.4 Préparer le sol
 - 8.4.1 Bêcher les plates-bandes d'annuelles
 - 8.4.2 Biner les plates-bandes de vivaces
 - 8.4.3 Amender le sol au besoin
 - 8.4.4 Aérer la pelouse et ensemençer
 - 8.4.5 Remplacer les plaques de gazon endommagées
- 8.5 Faire le suivi de culture
 - 8.5.1 Arroser, fertiliser et effectuer le traitement phytosanitaire, au besoin (annuelles, vivaces, arbres et arbustes)
 - 8.5.2 Biner et désherber, au besoin
 - 8.5.3 Diviser les vivaces (printemps et automne)
 - 8.5.4 Tailler les arbres, les arbustes, les haies, les haies à fleurs (selon la floraison)
 - 8.5.4.1 Taille d'entretien
 - 8.5.4.2 Taille de rajeunissement
 - 8.5.4.3 Élagage et émondage
 - 8.5.4.4 Taille de formation
 - 8.5.4.5 Taille d'arbres fruitiers
- 8.6 Arracher les annuelles
 - 8.6.1 Enlever les annuelles et nettoyer les plates-bandes
- 8.7 Planter des bulbes
 - 8.7.1 Amender le sol
 - 8.7.2 Placer les bulbes et les recouvrir de terre
- 8.8 Installer les protections hivernales
 - 8.8.1 Attacher les arbustes
 - 8.8.2 Rabattre les vivaces
 - 8.8.3 Butter les rosiers et autres végétaux sensibles
 - 8.8.4 Installer les sacs de jute, les cônes, les membranes géotextiles, les clôtures et les tuteurs

9 Effectuer le contrôle phytosanitaire

- 9.1 Examiner les végétaux
 - 9.1.1 Examiner, à l'oeil, la présence de jaunissement, de flétrissement ou de taches sur les feuilles
 - 9.1.2 Examiner à la loupe et au microscope, s'il y a lieu
 - 9.1.3 Établir un calendrier d'interventions
- 9.2 Déterminer la nature des problèmes
 - 9.2.1 Détecter les insectes
 - 9.2.2 Détecter les maladies
 - 9.2.3 Détecter les carences
- 9.3 Apporter les soins curatifs appropriés
 - 9.3.1 Appliquer les mesures de lutte intégrée
 - 9.3.1.1 Faire appel à une ou un spécialiste, au besoin (fumigation, etc.)
 - 9.3.2 Appliquer des produits chimiques
 - 9.3.3 Contrôler le climat (humidité, chaleur et aération)
 - 9.3.4 Appliquer les pesticides
 - 9.3.4.1 Obtenir les permis d'application
 - 9.3.4.2 Vérifier l'équipement
 - 9.3.4.3 Endosser l'équipement de protection
 - 9.3.4.4 Préparer les mélanges
 - 9.3.4.5 Respecter les normes de sécurité
 - 9.3.4.6 Appliquer le produit
 - 9.3.4.7 Indiquer qu'un traitement a été fait, à l'aide de panneaux
 - 9.3.4.8 Nettoyer équipement et vêtements
 - 9.3.4.9 Faire le suivi
 - 9.3.4.10 Inscrire l'information pertinente au registre d'application

10 Offrir le service à la clientèle

- 10.1 Accueillir la cliente ou le client (contact)
- 10.2 Cerner ses besoins
- 10.3 Répondre à ses questions
 - 10.3.1 Prodiguer des conseils (trucs pratiques)
 - 10.3.2 Faire des recommandations
 - 10.3.3 Émettre un avertissement
 - 10.3.4 Établir un diagnostic

- 10.4 Faire des suggestions
 - 10.4.1 Proposer des solutions de rechange
- 10.5 Conclure la vente
 - 10.5.1 Donner le produit ou le service à la caisse
 - 10.5.2 Réserver le produit, s'il y a lieu
 - 10.5.2.1 Faire les mises de côté
 - 10.5.2.2 Faire les réservations pour la catégorie des clients professionnels (paysagistes)
- 10.6 Faire le suivi du service
 - 10.6.1 Reconnaître les clients et les clientes
 - 10.6.2 S'informer des résultats obtenus
 - 10.6.3 Appliquer le protocole de garantie et consigner l'historique du problème

11 Effectuer des opérations de marchandisage

- 11.1 Effectuer des opérations de marchandisage de **produits inertes**
 - 11.1.1 Recevoir la marchandise inerte
 - 11.1.1.1 Décharger (selon le cas, à bras, avec monte-charge ou avec tracteur)
 - 11.1.1.2 Déballer, s'il y a lieu
 - 11.1.1.3 Compter les boîtes, s'il y a lieu
 - 11.1.2 Vérifier la marchandise inerte
 - 11.1.2.1 Vérifier les pertes
 - 11.1.2.2 Vérifier les quantités reçues (comparaison de la facture et du bon de commande)
 - 11.1.2.3 Identifier les produits reçus et payés
 - 11.1.2.4 Participer à la planification des commandes
 - 11.1.3 Placer la marchandise inerte
 - 11.1.3.1 Aménager l'espace d'entreposage
 - Corriger ou modifier l'information communiquée par informatique
 - Modifier les emplacements, s'il y a lieu
 - Vérifier l'emplacement des lots de huit pieds, douze pieds et seize pieds de hauteur
 - 11.1.3.2 Aménager l'espace de vente
 - Analyser le rapport de vente
 - Déterminer les changements nécessaires
 - Faire un plan avec devis (projet)
 - Planifier l'esthétique de présentation
 - Placer la marchandise selon le plan

- 11.1.4 Indiquer les prix
 - 11.1.4.1 Étiqueter ou changer les prix
 - 11.1.4.2 Faire la vérification des prix en fonction de l'emplacement assigné par informatique
 - 11.1.4.3 Effectuer ou demander la correction d'inventaire
- 11.1.5 Faire ou préparer la réclamation
 - 11.1.5.1 Vérifier les réclamations à faire dans les 24 ou 48 heures
 - 11.1.5.2 Analyser la nature du problème constaté
 - 11.1.5.3 Déterminer l'origine du problème constaté (transporteur ou fournisseur)
 - 11.1.5.4 Acheminer l'informations pertinente à la personne responsable des réclamations
- 11.1.6 Faire le suivi des ventes
- 11.1.7 Remplir les espaces vides
- 11.1.8 Établir le bilan (rentabilité du projet)
- 11.2 Effectuer des opérations de marchandisage de **produits vivants**
 - 11.2.1 Recevoir la marchandise
 - 11.2.1.1 Décharger la remorque
 - 11.2.1.2 Identifier les végétaux
 - 11.2.1.3 Compter les produits
 - 11.2.1.4 Arroser
 - 11.2.1.5 Tailler
 - 11.2.1.6 Rempoter (avec fertilisation)
 - 11.2.2 Vérifier la marchandise
 - 11.2.2.1 Vérifier la qualité
 - 11.2.2.2 Détecter et identifier les insectes et les maladies
 - 11.2.2.3 Trier les végétaux (les refusés et les conformes)
 - 11.2.2.4 Participer à la planification des commandes
 - 11.2.3 Placer la marchandise
 - 11.2.3.1 Planifier l'aménagement pour maximiser les ventes
 - 11.2.3.2 Placer la marchandise et faire régulièrement la rotation de l'emplacement des produits
 - 11.2.4 Indiquer les prix
 - 11.2.4.1 Étiqueter ou changer les prix
 - 11.2.4.2 Faire la vérification des prix en fonction de l'emplacement assigné par informatique
 - 11.2.4.3 Effectuer ou demander la correction d'inventaire
 - 11.2.5 Faire ou préparer la réclamation
 - 11.2.5.1 Vérifier les réclamations à faire dans les 24 ou 48 heures
 - 11.2.5.2 Analyser la nature du problème constaté

- 11.2.5.3 Déterminer l'origine du problème constaté (transporteur ou producteur)
- 11.2.5.4 Acheminer l'information pertinente à la personne responsable des réclamations
- 11.2.6 Faire le suivi d'entretien
 - 11.2.6.1 Arroser
 - 11.2.6.2 Fertiliser
 - 11.2.6.3 Effectuer le contrôle phytosanitaire
 - 11.2.6.4 Désherber
 - 11.2.6.5 Tailler

12 Engazonner

- 12.1 Consulter le plan et les directives
- 12.2 Nettoyer le terrain, s'il y a lieu
- 12.3 Prendre les mesures du terrain
- 12.4 Évaluer la quantité de matériaux nécessaire
- 12.5 Commander les matériaux (gazon, terre, engrais)
- 12.6 Mettre le terrain en forme
 - 12.6.1 Établir les profils du terrain (remblais et talus)
 - 12.6.2 Nivelier les remblais
 - 12.6.3 Finir avec la terre végétale
- 12.7 Assurer le drainage
 - 12.7.1 En surface, niveler les pentes
 - 12.7.2 Sous terre, installer un drain et une grille de réception, s'il y a lieu
- 12.8 Disposer les palettes selon un emplacement stratégique
- 12.9 Poser les plaques de gazon ou ensemercer
 - 12.9.1 Effectuer la séquence d'opérations : râtelier, rouler, râtelier, rouler, fertiliser
- 12.10 Arroser le gazon (noyer le gazon)
- 12.11 Faire le suivi de culture (selon la garantie du fournisseur)

2.2 Synthèse du processus de travail

L'ouvrière qualifiée ou l'ouvrier qualifié en services horticoles suit généralement le processus de travail suivant :

- prendre connaissance des directives;
- planifier le travail;
- préparer l'outillage, l'équipement et les matériaux;
- entretenir la machinerie et l'outillage;
- effectuer les travaux;
- coordonner son travail avec l'équipe;
- exécuter la finition;
- faire valider son travail.

2.3 Classification des tâches selon leur degré de fréquence, d'importance et de complexité

Voir les trois tableaux qui suivent.

TABLEAU 1
INDICES DE FRÉQUENCE DES TÂCHES
DANS LE TRAVAIL DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À L'ATELIER

Tâche	Fréquence en vente-conseil	Fréquence en horticulture	Fréquence en aménagement	Fréquence (%) tous
1. Concevoir des plans d'aménagement résidentiel	0	4	1	2
2. Produire des végétaux en pépinière	4	2	1	2
3. Produire des végétaux en serre	1	9	0	3
4. Planter des herbacées	1	11	15	9
5. Planter des arbres et des arbustes	0	7	14	7
6. Installer des matériaux inertes	5	3	40	16
7. Entretenir les végétaux intérieurs	14	3	0	6
8. Entretenir les aménagements paysagers extérieurs	4	42	12	19
9. Effectuer le contrôle phytosanitaire	8	6	4	6
10. Offrir le service à la clientèle	34	5	0	13
11. Effectuer des opérations de marchandisage	29	5	2	12
12. Engazonner	0	3	11	5
	100	100	100	100

Note : L'indice de fréquence est indiqué en pourcentage par rapport à une unité de travail hebdomadaire correspondant au total (100 %) des activités.

TABLEAU 2
INDICES D'IMPORTANCE DES TÂCHES DANS LE TRAVAIL
DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À L'ATELIER

Tâche	Importance en vente-conseil	Importance en horticulture	Importance en aménagement	Importance dans les trois secteurs
1. Concevoir des plans d'aménagement résidentiel	9	5	8	11
2. Produire des végétaux en pépinière	7	12	10	12
3. Produire des végétaux en serre	10	4	12	10
4. Planter des herbacées	6	2	4	3
5. Planter des arbres et des arbustes	10	3	2	8
6. Installer des matériaux inertes	7	9	1	7
7. Entretenir les végétaux intérieurs	4	11	9	6
8. Entretenir les aménagements paysagers extérieurs	5	1	3	1
9. Effectuer le contrôle phytosanitaire	3	7	6	2
10. Offrir le service à la clientèle	1	10	11	5
11. Effectuer des opérations de marchandisage	2	8	7	4
12. Engazonner	12	6	5	9

Note : L'indice d'importance est indiqué en attribuant un rang de 1 à 12 à chaque tâche.
 Le rang 1 correspond à la plus importante.

TABLEAU 3
INDICES DE COMPLEXITÉ DES TÂCHES PAR RAPPORT AU TRAVAIL
DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS DE L'ATELIER

Tâche	Complexité selon vente-conseil	Complexité selon horticulture	Complexité selon aménagement	Complexité selon tous
1. Concevoir des plans d'aménagement résidentiel	Tâche non cotée	3	3	3
2. Produire des végétaux en pépinière	5	3	4	4
3. Produire des végétaux en serre	3	3	1	2
4. Planter des herbacées	5	3	4	4
5. Planter des arbres et des arbustes	5	3	3	3
6. Installer des matériaux inertes	1	4	2	2
7. Entretenir les végétaux intérieurs	3	2	3	3
8. Entretenir les aménagements paysagers extérieurs	3	3	4	3
9. Effectuer le contrôle phytosanitaire	1	2	2	2
10. Offrir le service à la clientèle	2	2	4	2
11. Effectuer des opérations de marchandisage	3	3	3	3
12. Engazonner	Tâche non cotée	3	3	3

Note : L'indice de complexité est indiqué en attribuant une cote de 1 à 5 à chaque tâche.
La cote 1 correspond à la complexité la plus grande, la cote 3 à la complexité moyenne et la cote 5 à la complexité la plus faible.

3 CONDITIONS D'EXÉCUTION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

TACHE 1 : CONCEVOIR DES PLANS D'AMENAGEMENT RESIDENTIEL	
Conditions d'exécution Le travail de conception est fait par la personne seule, avec communication avec la cliente ou le client qui a souhaité améliorer son environnement, directement ou par l'intermédiaire d'une vendeuse ou d'un vendeur. Il est possible de se rendre sur les lieux à aménager pour observation, prise de mesures et relevé de niveaux. Outre un appareil photo, un bloc-notes et des instruments de mesure (ruban, niveau optique « transit »), le matériel de dessin à la main constitue le matériel principal : crayon, équerre, règle d'architecte, table à dessin. Des logiciels de dessin assisté par ordinateur peuvent aussi être utilisés pour exécuter la tâche. L'informatique permet également d'accéder à des banques d'information spécialisées, de communiquer ou encore de numériser des images pouvant être utiles au travail de conception. Il est fréquent de consulter la documentation spécialisée sur la végétation et les matériaux inertes et de vérifier la réglementation municipale à respecter. La tâche s'exécute aussi en communiquant avec divers fournisseurs de produits inertes ou de végétaux, avec des urbanistes et autre personnel professionnel municipal.	Le travail comporte parfois des défis imposés par un budget restreint, par les caractéristiques du terrain à aménager ou par les contraintes de la réglementation à respecter. Il faut de l'imagination, mais il faut aussi s'adapter aux modifications demandées par la cliente ou le client. L'environnement de travail doit être aménagé de façon à prévenir les maux de dos. Critères de performance Créativité Rapidité Respect du budget et des spécifications de la cliente ou du client Respect des règlements applicables Concept bien communiqué Approche convaincante Clarté des explications Évaluation juste des coûts Faisabilité du projet

TACHE 2 : PRODUIRE DES VEGETAUX EN PEPINIERE	
Conditions d'exécution	Critères de performance
Le travail s'exécute en équipe, sous la supervision d'une contremaîtresse ou d'un contremaître, ou de la ou du propriétaire exploitant. La tâche se fait en partie à l'intérieur, dans les serres où il faut supporter une chaleur contrôlée, et en partie à l'extérieur, dans les champs où l'on travaille quelles que soient les conditions météorologiques. La connaissance des espèces végétales et des techniques de multiplication et de taille conditionne l'exécution de la tâche. Un ensemble² de petits outils et de produits spécialisés sont couramment utilisés, ainsi que de l'équipement mécaniques de plus en plus adapté et performant. Les risques de blessures viennent des postures à adopter (maux de dos), de l'utilisation d'outils tranchants (coupures sévères), d'équipement mécanique (accidents) et de produits chimiques (intoxication).	Rapidité d'exécution Maîtrise des techniques de taille et de bouturage Respect des conditions de croissance de chaque espèce Vigilance quant aux insectes et aux maladies s'attaquant à la production Autonomie et initiative dans son poste de travail

2. Voir la liste à l'annexe 1.

TACHE 3 : PRODUIRE DES VEGETAUX EN SERRE	
Conditions d'exécution Le travail s'exécute avec la participation de jardinières ou de jardiniers et sous la supervision de la contremaîtresse ou du contremaître ou de la ou du propriétaire exploitant. Il s'agit d'une tâche qui s'exécute généralement à l'intérieur, soit dans des serres au climat contrôlé, soit dans des hangars ou des garages où se trouvent, respectivement, les terreaux et l'équipement mécanique à amener dans la serre. Le travail peut être répétitif. L'équipement est relativement simple : couteau, pelle, sécateur. Les risques sont liés à la posture de travail (maux de dos et de genoux) ou au contact avec les produits phytosanitaires (intoxication). Une personne spécialisée en horticulture, une personne responsable du traitement phytosanitaire ou une personne responsable de l'équipement manuel ou mécanique peuvent apporter un appui technique lors de l'accomplissement de la tâche.	Critères de performance Rapidité et soin d'exécution Constance dans le travail répétitif La qualité de la planification et l'organisation logique du travail influent grandement sur la rapidité. Le respect des conditions de croissance des espèces et la maîtrise des techniques de multiplication des végétaux conditionnent le succès de la tâche.

TÂCHE 4 : PLANTER DES HERBACÉES	
Conditions d'exécution	Critères de performance
Le travail s'exécute individuellement ou en équipe, avec ou sans supervision (contremaîtresse, contremaître, chef d'équipe), à l'intérieur (serres d'exposition, centres commerciaux, édifices institutionnels, résidences privées) ou à l'extérieur (parcs, espaces verts, terrains privés résidentiels ou institutionnels). La tâche s'exécute généralement à partir d'un plan d'aménagement et nécessite l'utilisation d'un petit ensemble³ d'outils et de l'équipement spécialisé. La non-disponibilité (sur le marché ou en entrepôt) des végétaux suggérés peut ralentir l'exécution du travail. Les risques d'accident sont plus probables si la personne n'est pas en bonne forme physique. Il faut savoir prévenir les maux de dos et les tendinites.	Bonne organisation personnelle Rapidité d'exécution Qualité et précision du travail Respect des conditions de croissance des espèces Interprétation juste et application soignée du plan d'aménagement Esprit d'équipe

3. Bêche, tranche, balai japonais, balai de rue, tuyau d'arrosage, ruban à mesurer, piquets, corde, truelle, sécateur, motoculteur, gants, bottines et tablier.

TACHE 5 : PLANTER DES ARBRES ET DES ARBUSTES	
Conditions d'exécution	Critères de performance
Cette tâche s'exécute à l'extérieur, sous diverses conditions météorologiques. Le travail se fait généralement en équipe de deux à quatre personnes, avec ou sans la supervision d'une contremaîtresse ou d'un contremaître ou d'une ou d'un chef d'équipe. La réalisation se fait après avoir consulté le plan ou le croquis d'aménagement et après avoir examiner le terrain. Parfois, il est nécessaire de prendre de l'information auprès du service d'inspection municipale (inspection des arbres) ou de fournisseurs de services (gaz, eau, électricité, téléphone, câblo-distribution) pour évaluer les contraintes et les risques. L'équipement varie selon la taille des végétaux à planter. Les opérations se font en partie à la main (pelle, tuteurs, fertilisant, arrosoir, etc.), mais beaucoup d'autres se font avec un équipement mécanique (transport, chargement, déchargement, excavation, remblai, etc.). La coordination avec les opératrices ou opérateurs de machines excavatrices et avec les livreuses ou livreurs est essentielle. Des mesures de sécurité sont à prendre pour éviter les blessures et les accidents au travail, mais aussi pour signaler, dans la rue, la zone de travaux à risque.	Exécution rapide et soignée Sens de l'organisation et de la coordination avec le travail d'autrui Identification juste des espèces Vigilance à l'égard de l'état des végétaux manipulés (bourgeons, écorce, feuillage, silhouette) Prévention des accidents

TACHE 6 : INSTALLER DES MATERIAUX INERTES	
Conditions d'exécution La tâche s'exécute généralement à l'extérieur, en équipe comprenant des manoeuvres et des ouvrières ou des ouvriers supervisés par une contremaîtresse ou un contremaître. La réalisation doit répondre aux plans et aux directives, mais aussi aux normes techniques en vigueur dans le milieu des paysagistes. L'équipement⁴ varie selon le type de projet et les types de matériaux inertes à travailler. De plus, l'équipement est en grande partie mécanique. À l'occasion, il faut une coordination avec d'autres professionnelles et professionnels intervenant dans le projet : électricienne ou électricien, plombière ou plombier, opératrice ou opérateur de machine, productrice ou producteur, conceptrice ou concepteur, urbaniste. La tâche peut comporter plusieurs types de défis : le réalisme du budget et les contraintes budgétaires, la difficulté que comporte le lieu lui-même, la disponibilité, la qualité et le coûts des matériaux, ainsi que les bris d'équipement sont les plus fréquents. L'évolution rapide des matériaux et l'amélioration de l'équipement obligent à une constante adaptation. Les outils informatiques facilitent l'accès à des modèles (design) et à des fournisseurs de matériaux.	Il faut prévenir les maux de dos, les tendinites, les coupures et les accidents. Il faut s'adapter à diverses conditions physiques de travail. Critères de performance Bonne interprétation des plans Bonne organisation de son travail Respect et économie des matériaux Respect des normes en vigueur Rapidité et qualité de l'exécution Satisfaction de la cliente ou du client

4. Voir l'annexe 2.

TACHE 7 : ENTRETENIR LES VÉGÉTAUX INTÉRIEURS	
Conditions d'exécution	Critères de performance
La tâche s'exécute à l'intérieur de bâtiments (serres, résidences privées, édifices commerciaux ou institutionnels), où les conditions climatiques sont relativement contrôlées. La tâche s'exécute sans aide, en restant en communication avec la cliente ou le client, ou une superviseure ou un superviseur. L'entretien se fait en fonction d'un calendrier ou d'un agenda. Les soins apportés sont réguliers ou ponctuels en cas de situation-problème qu'il faut pouvoir discerner et résoudre sur place (ou bien s'adresser aux personnes responsables ou à des spécialistes). Le travail se fait à l'aide d'un petit assortiment⁵ d'outils et d'un équipement efficace, mais laissant toute la mobilité nécessaire pour se rendre sur les lieux à visiter, avec l'obligation d'emprunter, parfois, corridors, ascenseurs, escaliers, etc. L'emplacement des plantes à entretenir, les points d'accès à l'eau, le mauvais contrôle climatique du bâtiment constituent des défis à relever. Il faut prévenir principalement les chutes et les maux de dos (poids des arrosoirs et des pots à déplacer).	Qualité et esthétique des végétaux soignés Respect du calendrier des soins Propreté des lieux Prévention et résolution des problèmes Satisfaction de la cliente ou du client

5. Arrosoir, bidons, chariot, diable, escabeau, sécateurs, bineuse, luxmètre, fertilisants, balais, toile, poubelle, sacs à ordures, guenilles.

TACHE 8 : ENTRETENIR LES AMENAGEMENTS PAYSAGERS EXTERIEURS	
Conditions d'exécution	Critères de performance
La tâche s'exécute à l'extérieur dans diverses conditions météorologiques. Le travail est fait par la personne seule, en restant en communication avec la contremaîtresse ou le contremaître, la cliente ou le client. La fréquence et la nature des travaux sont guidées par un agenda et divers documents de référence. Il faut savoir effectuer les opérations dans un ordre logique et en toute sécurité sur le plan physique. Un ensemble d'outils et l'équipement de base⁶ doivent être transportés sur les lieux de travail. À l'occasion, la tâche nécessite de coordonner son travail avec d'autres personnes intervenant sur le même terrain : spécialistes en irrigation, en élagage, peintres, laveuses ou laveurs de vitres, personnel de maintenance et autres équipes horticoles. Une mise à jour constante est nécessaire pour s'informer des tendances, des nouveaux produits, des nouveaux matériaux et de tout nouvel équipement mis sur le marché. Il faut s'adapter à une grande variété de conditions physiques, prévenir les chutes et les blessures par coupure ou accident, respecter les protocoles de sécurité lors de l'application des produits chimiques et prévenir les maux de dos et les tendinites causés par les gestes répétitifs ou la manipulation de poids excessifs.	Santé et esthétique des végétaux Propreté des lieux Absence de maladie des végétaux Taille correcte Uniformité du gazon Outils bien entretenus Rapidité d'exécution Bonne organisation et planification de son travail

6. Voir l'annexe 3.

TACHE 9 : EFFECTUER LE CONTROLE PHYTOSANITAIRE	
Conditions d'exécution La tâche s'effectue à l'intérieur, dans les serres et pépinières, et à l'extérieur, pour le gazon des pelouses publiques ou résidentielles. Le travail s'effectue par une personne seule, en communication avec une superviseure ou un superviseur (ou l'employeur), avec un équipement⁷ spécialisé. Les travaux se font en se servant de listes de produits chimiques, d'insectes ou de parasites et de manuels de procédure. L'utilisation de produits chimiques est caractéristique de cette tâche. Elle oblige au respect de mesures de sécurité spéciales, tant pour la personne qui exécute la tâche que pour l'environnement et les autres personnes qui pourraient le fréquenter. Au besoin, il faut communiquer avec des fournisseurs, des organismes ou des personnes-ressources, afin d'obtenir une information spécialisée sur les produits, les traitements ou les situations problématiques.	Une approche de lutte intégrée influe sur la manière de concevoir et s'acquitter de la tâche : elle libère de l'utilisation systématique de produits chimiques; elle demande de mieux connaître les prédateurs naturels et les conditions environnementales; elle s'appuie sur une meilleure utilisation de détecteurs de maladies et d'insectes. Critères de performance Adéquation de la « bouillie » à la nature du problème à prévenir ou à résoudre Application dans le respect des conditions optimales d'efficacité et de sécurité Propreté du lieu de travail Aucun dommage aux plantes Respect des protocoles Consignation de l'information dans les registres

7. Loupe, microscope, carton de détection, balance, doseur, pompe, tuyauterie, pulvérisateur, mélangeur; masques, combinaison, bottes, gants, panneaux d'identification; téléphone, manuels, catalogues, ordinateur.

TACHE 10 : OFFRIR LE SERVICE A LA CLIENTELE	
Conditions d'exécution	Critères de performance
La tâche s'exécute principalement dans les lieux de vente de produits, mais aussi dans les situations de prestation et de vente de service. La rencontre de la cliente ou du client peut se faire à l'intérieur (bureau, magasin, serre, pépinière, parfois résidence de la cliente ou du client) ou à l'extérieur (cour, aires de services, terrains divers), à des heures et dans des conditions climatiques variées. Le besoin de la cliente ou du client détermine le type d'exécution de la tâche, qui comporte une grande part de communication, de conseils et la clôture de la vente. La tâche exige une capacité d'écoute et d'observation, d'adaptation, de vulgarisation, d'analyse et parfois de recherche d'information spécialisée (auprès de personnes-ressources, dans des manuels et catalogues ou dans des banques de données informatisées).	Communication professionnelle avec la cliente ou le client Bonne analyse et bon diagnostic des problèmes pratiques décrits par la cliente ou le client Pertinence et justesse de l'information communiquée Bonne vulgarisation Vérification des résultats des conseils donnés Résultats de vente conformes aux objectifs

TACHE 11 : EFFECTUER DES OPERATIONS DE MARCHANDISAGE	
Conditions d'exécution	Critères de performance
La tâche s'exécute tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, où se trouvent les espaces d'entreposage, de présentation et de vente des produits. Le travail est exécuté par une personne seule ou en équipe, habituellement sous la supervision d'une ou d'un chef d'équipe, d'une gérante ou d'un gérant. Les contraintes viennent notamment du type de produit à déplacer et à installer, des aires de travail à aménager et des conditions climatiques des lieux. Un équipement de base⁸ est nécessaire pour les opérations liées aux produits horticoles, au matériel de présentation, aux objectifs et au contrôle des ventes. L'exigence physique de la tâche demande le respect et la maîtrise de techniques ergonomiques et sécuritaires de travail. La tâche demande parfois de procéder à des démonstrations techniques devant les clients.	Respect des contraintes physiques et budgétaires Contrôle des risques de blessure Efficacité et sécurité des aménagements Accessibilité des produits Validité de l'information affichée Maintien de la qualité des marchandises

8. Petit outillage horticole; petit outillage de menuiserie; petit équipement mécanique (Kubota, pelle mécanique, chariot élévateur, leviers, etc.); vaporisateur, arrosoir, tuyau d'arrosage; escabeau, échelle; fusil à prix, lecteur de code-barre, caisse enregistreuse.

TÂCHE 12 : ENGAZONNER	
Conditions d'exécution	Critères de performance
Cette tâche, qui s'exécute généralement à l'extérieur, peut aussi s'exécuter à l'intérieur, lors d'événements tels que des salons. Elle s'exécute en équipe, en communication avec une contremaîtresse ou un contremaître ou une cliente ou un client (résidentiel ou institutionnel) et en coordination avec des fournisseurs et des opératrices ou opérateurs de machinerie. La mise en forme du terrain se fait en utilisant des outils, de l'équipement⁹ spécialisés et des produits en tenant compte des conditions météorologiques. Des normes s'appliquent à l'exécution de cette tâche (Bureau de normalisation du Québec [BNQ] et Association des paysagistes professionnels du Québec [APPQ]), dont la réalisation doit respecter des étapes précises d'organisation. L'approvisionnement en plaques de gazon et en eau a des effets directs sur la qualité du résultat visé.	Respect du plan Bon nivellement Rapidité d'exécution Uniformité du travail et qualité du jointage Respect des pratiques d'un bon arrosage

9. Chargeur, niveleuse, épandeur, brouette, niveleuse, pèle, rouleau, râteau, demi-lune, lames; tuyaux, gicleurs, drains, capteurs d'eau; plaques de gazon en rouleau, semence, enracineur granulaire, pesticides.

4 HABILITÉS ET COMPORTEMENTS

Pour exercer convenablement son métier, l'ouvrière ou l'ouvrier horticole doit acquérir ou développer les habiletés, savoirs, attitudes et habitudes suivantes :

4.1 Habiletés générales

Habiletés de communication

Importance de la communication interpersonnelle dans le travail d'équipe et dans la relation avec la clientèle

Habiletés particulières d'écoute, de vulgarisation et de conseil

Processus intellectuels

Lecture de divers langages écrits et graphiques

Observation, analyse, diagnostic

Logique des processus techniques

Raisonnement logique

Intuition

4.2 Connaissances scientifiques et habiletés techniques

Mathématique

Mesure : arithmétique et trigonométrie

Géométrie (mosaïque)

Physique

Charge, masse

Pente

Résistance

Chimie

Composés chimiques horticoles

Lecture de symboles

Compréhension des résultats de tests chimiques

Compréhension des risques et des préventions liés à l'application des produits

Botanique

Nomenclatures latine et française

Connaissance des sols

Connaissance des espèces végétales et de leurs conditions optimales de croissance

Techniques spécifiques de culture et d'entretien : plantation, multiplication, taille, irrigation, amendement, traitement, etc.

Sensibilisation aux notions et aux approches environnementales

Cartographie

Notions de pente, de niveau

Lecture d'un plan de cadastre et d'un certificat de localisation

Ingénierie

Lecture de plans

Repérage des éléments d'infrastructure

Préparation des devis pour l'exécution des travaux

Informatique

Banques de données

Sites Web

Logiciels spécialisés en aménagement horticole

Comptabilité

Estimation de coûts

Respect d'un budget et d'un devis

Législation et réglementation

Réglementation municipale

Normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et de l'Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ)

Dessin et graphisme

Croquis et esquisses

Dessin à la main et dessin assisté par ordinateur

Lecture de plans d'aménagement

Photographie

Utilisation de photos polaroïd pour planifier l'aménagement

Architecture

Connaissance générale des styles de bâtiments et d'aménagements

Techniques de construction

Éléments de charpenterie

Éléments de maçonnerie

Éléments de menuiserie

Éléments d'excavation et de nivellement

Techniques de vente

- Accueil, vente et conseil
- Approche client
- Caisse
- Contrôle d'inventaire
- Contrôle des ventes

Techniques de présentation

- Éléments de design, matériaux et techniques de présentation

4.3 Habiletés psychomotrices et perceptuelles

Habiletés visuelles

- Identification des formes et des couleurs
- Observation systématique
- Composition esthétique

Habiletés olfactives

- Identification des odeurs (plantes odorantes)
- Repérage des produits chimiques
- Prévention des inhalations

Dextérité

- Précision des gestes
- Sécurité des gestes
- Conduite de machinerie et utilisation d'outillage

4.4 Qualités personnelles

Attitudes et habitudes

- Bon jugement, bon discernement
- Relation de confiance, bonne approche, bonne écoute, sens de l'accueil à l'égard d'autrui
- Goût de communiquer, de travailler en équipe, de travailler avec le public
- Sens de l'observation, perception et souci du détail
- Travail méthodique et minutieux
- Propreté du travail et soin de la finition
- Sens de l'organisation logique
- Souci de sa propre sécurité et de celle d'autrui
- Respect des comportements sécuritaires requis

Résistance physique
Vision d'ensemble
Goût esthétique
Discrétion

5 SUGGESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Les participantes et les participants ont exprimé les souhaits qui suivent :

- Les stages devraient être étalés sur plusieurs saisons afin de permettre aux stagiaires de se faire une idée complète du travail annuel. La philosophie des stages pourrait être axée sur l'apport de la nouvelle ressource que représente la ou le stagiaire plutôt que sur la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis ses apprentissages.
- Les activités de formation devraient comporter des mises en situation concrètes, pratiques et appliquées, des visites sur le terrain et des rencontres avec des professionnelles et professionnels du milieu.
- Le modèle de serre-école présente beaucoup d'avantages et permet notamment de partager des responsabilités entre des groupes d'élèves.
- La perception des candidates et candidats est souvent « idéalisée »; il faut leur donner au plus tôt l'image réaliste du travail (et non d'un loisir) aux conditions difficiles.

Par ailleurs, l'hypothèse de l'intégration des trois options visées (aménagement paysager, entretien d'espaces verts et vente-conseil) en un seul programme de formation laisse plusieurs participantes et participants sceptiques. La majorité constate cependant que les tâches et opérations énoncées au cours des trois jours d'atelier correspondent bien au travail généralement effectué et auquel il faut préparer les futures ouvrières et les futurs ouvriers qualifiés dans le domaine des services horticoles.

ANNEXE 1

OUTILS, EQUIPEMENT ET PRODUITS NECESSAIRES POUR EXECUTER LA TACHE 2

Produire des végétaux en pépinière

Sécateur	Système d'arrosage	Gants
Cisailles	Fongicides, insecticides	Bottes
Scie électrique	Pots	Calibreur
Mousse de tourbe	Alcool (désinfectant)	Ruban à mesurer
Perlite	Poudre d'hormones	Échelle
Vermiculite	Ébranchoir	Pelle
Terreau	Émondoir	Pioche
Bande élastique	Tracteur	Râteau
Pâte de greffage	Remorque	Réfrigérateur
Couteau à greffer	Chariot élévateur	Polythène

ANNEXE 2

OUTILS, EQUIPEMENT ET PRODUITS NECESSAIRES POUR EXECUTER LA TACHE 6

Installer des matériaux inertes

Niveau optique (photo)	Tranche à pavé
Outils et coffre mécaniques	Équerre
Rubans	Ski à bois
Règle	Perceuse à percussion
Échelle	Perceuse portative
Niveau « transit »	Formes à béton
Terrière	Tiges et cordes (masses)
Pelle	Chargeuse excavatrice
Brouette	Truelle
Compacteur	Béton
Plaque Pompina	Planche à mortier
Camionnette et remorque	Remorque à béton
Scie à béton	Génératrice
Scie à l'eau	Ciseau à maçonnerie
	Casque de sécurité
	Bottes

ANNEXE 3

OUTILS, EQUIPEMENT ET PRODUITS NECESSAIRES POUR EXECUTER LA TACHE 8

Entretien des aménagements paysagers extérieurs

Sécateur	Rotoculteur	Fertilisants
Élagueur	Souffleur	Pesticides
Scie	Échelle	Applicateur de pesticides
Scie à chaîne	Arrosoir	Applicateur de fertilisants
Râteau	Tuyau d'arrosage	Trousse de premiers soins
Débroussailleuse	Taille-haie	Bottes
Coupe-bordure	Ébranchoir	Imperméable
Pelle	Bineuse à 3 dents	Truelle
Demi-lune	Bineuse à 4 dents	Sac à ordures
Balai japonais	Aérateur	Pièces de rechange pour équipement et outillage
Tondeuse	Lame	
Tracteur	Coffre à outils	

Éducation

Québec 

17-0211-06